



Municipalité de Berry

RECU LE

19 JAN. 2015

Copie de résolution

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Berry, tenue le Mardi 13 Janvier 2015, à 19h30 au bureau municipal situé au 274 route 399 à Berry lesquels étaient présents, le pro-maire, Monsieur Laurent Marcotte, les conseillers (ères) suivants (es) :

Présent : Daniel Bouchard (01)
Jules Grondin (02)
Serge Falardeau (03)
Pascal Quévillon (05)
Jacques Dussault (06)

Absent :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le pro-maire, Laurent Marcotte, Sandra Boutin secrétaire-trésorière était présente.

011-01-2015

SOUTIEN AU MAINTIEN DES INSTANCES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

ATTENDU QUE la région a toujours maintenu un principe dans ses choix de développement, et ce, depuis 50 ans, soit que tous les citoyens et citoyennes de l'Abitibi-Témiscamingue doivent avoir accès aux mêmes services et pouvoir aspirer à se réaliser, sans égard à leur lieu de résidence;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec, par le projet de loi n° 28; en abolissant les structures de concertation régionale et en diminuant les moyens de développement socioéconomique, porte atteinte à l'épanouissement de nos populations;

ATTENDU QUE plusieurs autres dispositions législatives, comme le projet de loi n° 10; modifient de fond en comble la desserte de la population en matière de santé et services sociaux;

Il est proposé par : Jules Grondin

Secondé par : Jacques Dussault

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Berry s'assure de rendre le manifeste de l'Abitibi-Témiscamingue disponible à la population pour signature;

QUE la municipalité participe aux activités de mobilisation du 29 janvier prochain.

14 Janvier 2015

COPIE CONFORME

Sandra Boutin, Directrice générale